

EDIWALL



COMITÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2021

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'Eau et du Bien-être animal
Direction de l'Aménagement foncier rural



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	2
Cadre légal.....	3
Comité & Direction de l'Aménagement foncier rural.....	3
Étendue du rapport.....	4
Carte des périmètres d'aménagement foncier et de remembrement	6
Chapitre 1 - Liste des réunions	8
1.1 Nouveaux aménagements fonciers	10
1.2 Aménagements fonciers repris <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables	18
1.3 Remembrements à finaliser	28
Chapitre 2 - Étapes réalisées et à réaliser	32
2.1 Nouveaux aménagements fonciers	35
2.2 Aménagements fonciers repris <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables	37
2.3 Remembrements à finaliser	44
2.4 Aménagements fonciers à reprendre <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables.....	49
2.5 Aménagements fonciers à reprendre <i>ab initio</i> sans dispense des formalités préalables	49
2.6 Remembrements terminés	49
2.7 Remembrement abandonné.....	49
Chapitre 3 - Travaux réalisés et à réaliser	50
3.1 Nouveaux aménagements fonciers	52
3.2 Aménagements fonciers repris <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables	55
3.3 Remembrements à finaliser	57
Chapitre 4 - Suivi budgétaire	62
4.1 Nouveaux aménagements fonciers	65
4.2 Aménagements fonciers repris <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables	66
4.3 Remembrements à finaliser.....	68
4.4 Aménagements fonciers à reprendre <i>ab initio</i> avec dispense des formalités préalables.....	71
4.5 Aménagements fonciers à reprendre <i>ab initio</i> sans dispense des formalités préalables	71

ENCART

Références légales
Quelques acronymes
Logigramme – Phases de l'aménagement foncier
Grille de lecture – Étapes de l'aménagement foncier



AVANT-PROPOS

En 2014, le Code wallon de l'Agriculture a concrétisé une profonde modification des outils de gestion des territoires ruraux, assignant aux aménagements fonciers de nouveaux objectifs, face à la seule logique productiviste des remembrements des années 70. Il est désormais question de multifonctionnalité des biens ruraux, de préservation du paysage, de développement de la biodiversité... Cela s'inscrit aussi dans la nécessité d'adapter nos pratiques face aux changements climatiques, et ainsi de rendre nos campagnes plus résilientes.

A la réorganisation du parcellaire (en propriété et en exploitation) est dorénavant associée la réalisation de travaux qui participent à l'atteinte de ces objectifs. Zones d'immersion temporaire pour lutter contre les inondations, chemins bi-bandes pour limiter l'imperméabilisation des sols et l'impact écologique, réseaux de mobilité douce, mise en valeur du patrimoine tant naturel qu'architectural, outils didactiques, observatoire du paysage, collaboration pour la mise en place ou le développement de réserves naturelles, plantations... n'en sont que quelques exemples.

En 2018, lors de la révision du Code, le législateur a souhaité introduire le principe d'un rapportage régulier au Gouvernement de l'activité des Comités qui encadrent la mise en œuvre des aménagements fonciers. C'est l'objet du présent document. Vous pourrez y découvrir un résumé des décisions prises, des étapes et des travaux réalisés et du suivi budgétaire des dépenses et des recettes.

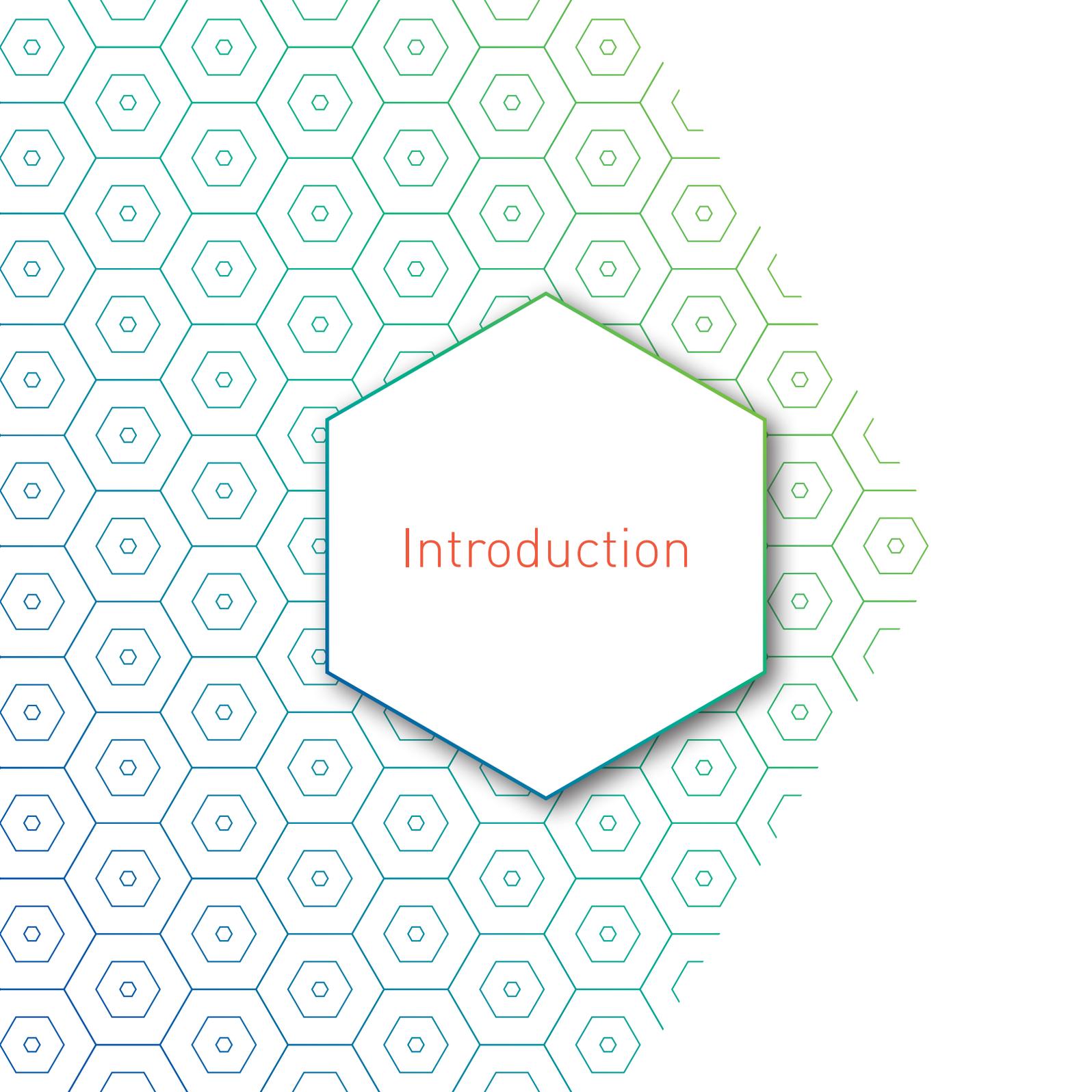
Ces Comités travaillent en étroite collaboration avec la Direction de l'Aménagement foncier rural du Service Public de Wallonie Agriculture Ressources Naturelles et Environnement. Ils nouent des liens privilégiés avec de nombreux partenaires externes. Ils fonctionnent grâce à l'implication de leurs membres. Qu'ils en soient tous ici remerciés, au même titre que les membres des Commissions consultatives, qui assistent les Comités dans leurs décisions en leur remettant un avis sur les étapes-clés.

Ce rapport constitue le premier exercice du genre. Je me réjouis déjà de la publication trisannuelle de cet outil de bonne gouvernance.

Je vous en souhaite une agréable et éclairante lecture.

Bénédicte HEINDRICHS
Directrice générale

Juin 2022



Introduction

CADRE LÉGAL

Le Code wallon de l'Agriculture [CWA] stipule, en son article D.271/1, que les Comités (d'aménagement foncier) adressent périodiquement un **rapport de leurs activités** au Gouvernement wallon. L'Arrêté du Gouvernement wallon [AGW] du 15 mai 2014 détermine, en son article 15/1 les modalités de ce rapportage. Le rapport est transmis au Gouvernement tous les trois ans. Il contient :

- 1° une liste des réunions tenues, avec indication de l'ordre du jour, résumé des décisions prises lors de chaque réunion et indication de celles qui ont fait l'objet d'un avis de la commission consultative → **voir le chapitre 1**
- 2° un résumé des étapes réalisées et un planning des étapes à réaliser suivant l'annexe 3 → **voir le chapitre 2**
- 3° un état des lieux des travaux réalisés et un planning des travaux à réaliser → **voir le chapitre 3**
- 4° un tableau de suivi budgétaire des dépenses et des recettes → **voir le chapitre 4**

COMITÉ & DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL

Le Comité d'aménagement foncier est institué par le Gouvernement (ou par le Ministre habilité) pour exécuter un aménagement foncier dans un **périmètre** géographique déterminé (sur le territoire d'une ou plusieurs communes – cf. l'article D.268 du CWA).

Les **objectifs** généraux de l'aménagement foncier sont définis à l'article D.266 du CWA :

- 1° constituer des parcelles régulières, aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation et jouissant d'accès indépendants ;
- 2° assurer une exploitation plus efficiente des biens ruraux et renforcer leur multifonctionnalité ;
- 3° préserver et améliorer la valeur paysagère et le cadre de vie, ainsi que les services environnementaux des biens concernés ;
- 4° maintenir et développer la biodiversité.

À ceux-ci s'ajoutent des objectifs en matière de mobilité douce, patrimoine, tourisme... définis en fonction des spécificités locales.

En résumé, **l'aménagement foncier** consiste à réorganiser le parcellaire en propriété et en exploitation et à réaliser les divers travaux et aménagements nécessaires pour atteindre les objectifs susmentionnés. Les opérations se clôturent par la signature d'un acte authentique d'aménagement foncier par le Comité d'Acquisition, qui contient les nouveaux droits et obligations des intéressés.



Le **Comité d'aménagement foncier** (cf. les articles D.269 et suivants du CWA) dispose de la personnalité juridique ; son siège est situé dans les locaux de l'administration. Il est composé de 7 ou 8 membres : représentants de l'administration wallonne (compétents en matière d'agriculture, de conservation de la nature et d'aménagement du territoire), des provinces et du collège des producteurs (propriétaires ou exploitants non directement concernés par l'aménagement foncier), ainsi que du maître de l'ouvrage lorsque l'aménagement accompagne un projet d'intérêt général. Un représentant de l'Administration Générale de la Documentation Patrimoniale peut également être invité à participer aux réunions avec voix consultative. Au total, plus de 150 personnes participent activement aux réunions des Comités et des **Commissions consultatives** qui assistent les Comités. Le président et le secrétaire du Comité, qui sont des agents de la Direction de l'Aménagement foncier rural, exécutent les décisions et représentent le Comité.

Les Comités en charge des opérations de **remembrement** (outil antérieur à l'aménagement foncier) encore en cours appliquent les dispositions du CWA à ces opérations (en vertu de l'article D.424, § 1^{er}, du CWA) et sont aussi concernés par ce rapportage.

La **Direction de l'Aménagement foncier rural** [DAFoR] assiste le Comité dans la réalisation de ses tâches, tandis que la **Région wallonne** met à la disposition du Comité les crédits nécessaires pour l'exécution des travaux et des opérations d'aménagement foncier. La DAFoR travaille en partenariat avec les acteurs privés et publics du monde rural au bénéfice de la rencontre des attentes sociétales. Elle a trois missions :

- gérer les **aménagements fonciers** par une approche multifonctionnelle. C'est dans ce cadre qu'elle collabore avec les Comités ;
- mettre en œuvre la **politique foncière agricole régionale** (bail à ferme, observatoire du foncier agricole wallon, droit de préemption, fonds foncier, gestion foncière...);
- subventionner les pouvoirs subordonnés en matière d'**améliorations foncières** (dispositifs de lutte contre l'érosion et les coulées boueuses & amélioration des voiries agricoles).

La DAFoR est riche de 56 agents, regroupés au niveau de quatre implantations (Namur – Jambes, Huy, Libramont et Mons).

ÉTENDUE DU RAPPORT

Le présent rapport couvre les activités de **24 Comités**, se rapportant à **26 opérations** d'aménagement foncier ou de remembrement, certains Comités ayant été instaurés pour couvrir plusieurs opérations. Une carte des périmètres des opérations figure ci-après.

Les opérations visées sont réparties en différents cas de figure, en se basant sur l'analyse de la situation de chaque opération lors de l'entrée en vigueur du CWA (cf. l'article D.424, § 2) :

1. **Nouveaux aménagements fonciers**

Rouvroy – Soile et affluents

2. **Aménagements fonciers repris *ab initio* avec dispense des formalités préalables**

(c'est-à-dire des anciens remembrements dont l'acte n'était pas passé et pour lesquels le Comité a décidé de reprendre les opérations *ab initio*)

Ath-Brugelette – Buissenal – Enghien – Erneuville – Peruwelz – Rebaix – Rumes-Brunehaut

3. **Remembrements à finaliser**

(c'est-à-dire les anciens remembrements dont l'acte était passé)

Aineffe – Bleid – Fexhe-le-Haut-Clocher – Focant – Hotton – Lincen – Longueville – Rèves

4. **Aménagements fonciers à reprendre *ab initio* avec dispense des formalités préalables**

(c'est-à-dire des anciens remembrements dont l'acte n'était pas passé et pour lesquels le Comité n'a pas encore décidé de reprendre les opérations *ab initio*)

Bouvignies – Chièvres-Ath – Mainvault – Rebecq-Tubize

5. **Aménagements fonciers à reprendre *ab initio* sans dispense des formalités préalables**

(c'est-à-dire les anciens remembrements pour lesquels l'enquête sur l'échange d'exploitation ou l'enquête sur l'utilité du remembrement n'a pas eu lieu)

Leuze-en-Hainaut – Orp-Jauche

6. **Remembrements terminés**

Falmagne – Walhain

7. **Remembrement abandonné**

Jamagne

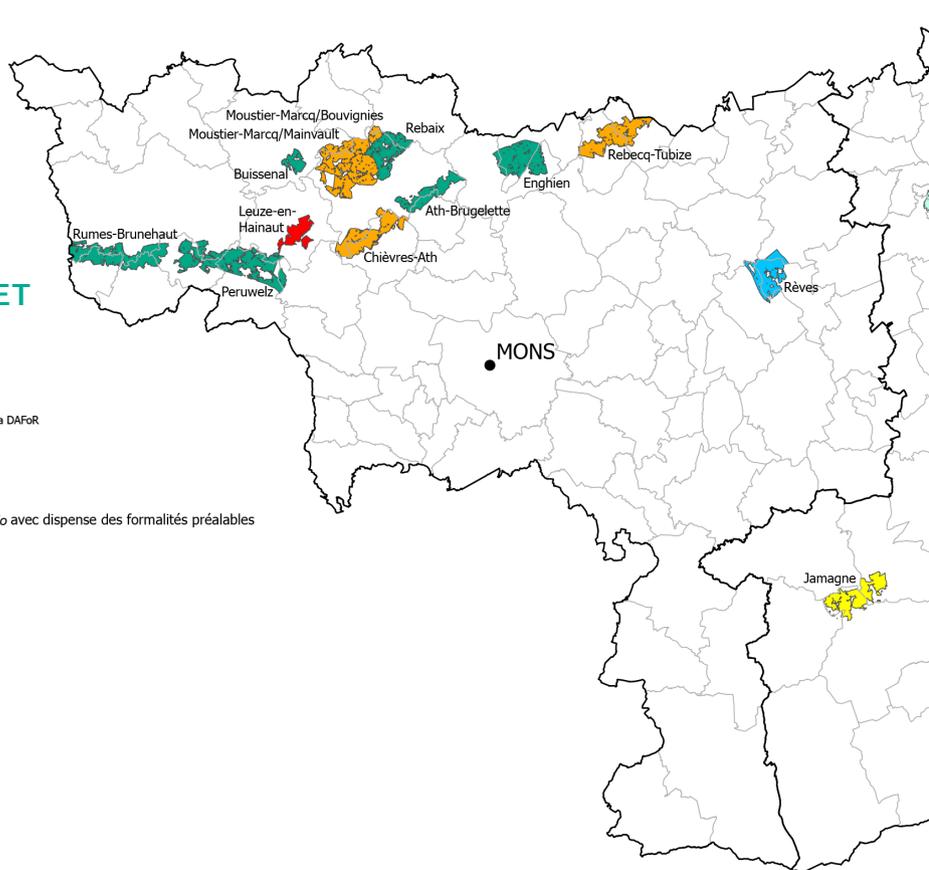
Certaines opérations (cas de figure 4. et 5.) seront reprises *ab initio* ultérieurement, dès que le personnel affecté aux opérations en cours pourra s'y atteler. Ceci permet en outre de ne pas entamer la computation des délais et d'éviter des délais déraisonnables.

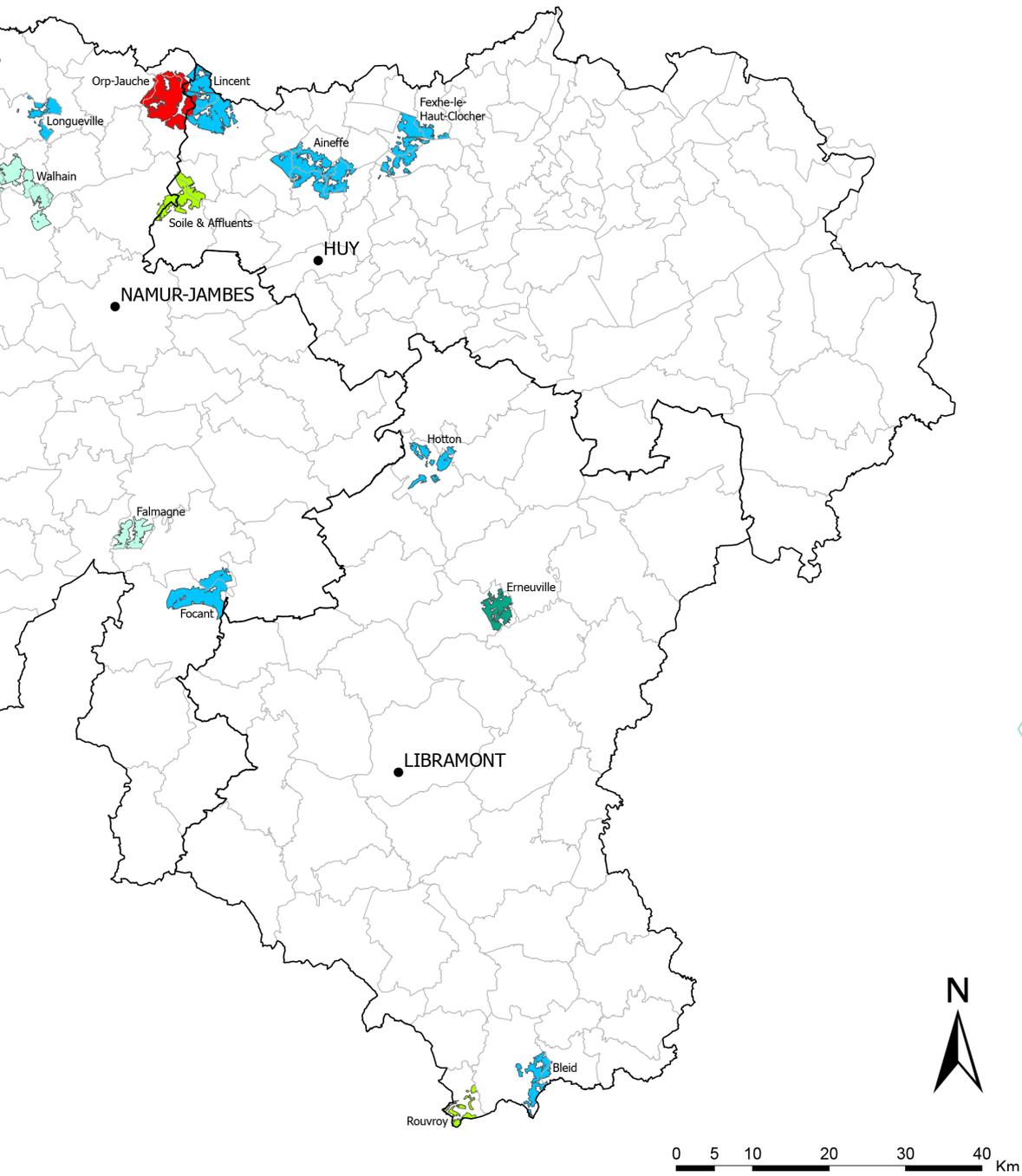
Le rapport se focalise donc principalement sur les Comités actifs (soit les cas de figure 1. à 3.). Il couvre la période allant du 8 juin 2019 (entrée en vigueur de la disposition qui introduit le principe du rapportage) au 31 décembre 2021. Le prochain rapport prévu en 2025 couvrira trois années complètes, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Enfin, et pour respecter la législation relative à la protection de la vie privée, certaines données ont été anonymisées dans les tableaux figurant dans les pages de ce rapport.

CARTE DES PÉRIMÈTRES D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET DE REMEMBREMENT

-  Limites territoriales des implantations de la DAFor
- I. Nouveaux Aménagements fonciers**
-  Rouvroy
 -  Soile et affluents
- II. Aménagements fonciers repris *ab initio* avec dispense des formalités préalables**
-  Ath-Brugellette
 -  Buisseral
 -  Enghien
 -  Erneuville
 -  Peruwelz
 -  Rebaix
 -  Rumes-Brunehaut
- III. Remembrements à finaliser**
-  Aineffe
 -  Bleid
 -  Fexhe-le-Haut-Clocher
 -  Focant
 -  Hotton
 -  Lincant
 -  Longueville
 -  Rèves
- IV. Aménagements fonciers à reprendre *ab initio* avec dispense des formalités préalables**
-  Chièvres-Ath
 -  Moustier-Marcq / Bouvignies
 -  Moustier-Marcq / Mainvault
 -  Rebecq-Tubize
- V. Aménagements fonciers à reprendre *ab initio* sans dispense des formalités préalables**
-  Leuze-en-Hainaut
 -  Orp-Jauche
- VI. Remembrements terminés**
-  Falmagne
 -  Walhain
- VII. Remembrement abandonné**
-  Jamagne







Chapitre 1

LISTE DES RÉUNIONS



Le présent chapitre dresse la **liste des réunions** de chaque Comité, avec l'indication de l'**ordre du jour**, le **résumé des décisions** prises lors de chaque réunion et l'indication de celles qui ont fait l'objet d'un **avis** de la Commission consultative (avec référence au PV visé).

Comme indiqué en introduction, sont concernés les Comités actifs (relatifs aux aménagements fonciers nouveaux et repris *ab initio*, remembrements à finaliser, soit les cas de figure 1. à 3.). Certains de ceux-ci, pour la plupart des Comités de remembrements en fin de processus, n'ont pas fait l'objet de réunion durant la période couverte par le rapport d'activités. Il s'agit des Comités en charge des opérations suivantes :

- aménagement foncier Ath-Brugelette
- aménagement foncier Peruwelz
- remembrement Aineffe
- remembrement Bleid
- remembrement Fexhe-le-haut-Clocher
- remembrement Focant
- remembrement Lincet

Les Comités relatifs aux aménagements fonciers encore à reprendre *ab initio*, avec ou sans dispense des formalités préalables, aux remembrements terminés ou abandonné (soit les cas de figure 4. à 7.) ne font pas l'objet de développements dans ce chapitre, puisque leurs activités sont soit en stand-by, soit terminées.

Enfin, comme dans d'autres domaines, la **crise COVID** a perturbé le fonctionnement des Comités. Ainsi, bon nombre de réunions se sont tenues par **visioconférence** ou ont fait l'objet de **procédure écrite**, tel que cela est prévu par le règlement d'ordre intérieur. Cette précision est apportée le cas échéant sous la date de la réunion concernée.



1.1 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Comité d'aménagement foncier Rouvroy

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
1	07-03-2017	<ol style="list-style-type: none"> 1. Installation du Comité d'aménagement foncier ROUVROY 2. Adoption du Règlement d'Ordre Intérieur 3. Présentation de l'avant-projet de programme d'aménagement foncier 4. Présentation du plan de paysage 5. Divers 6. Visite du périmètre d'aménagement foncier
2	13-03-2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV n° 1 du 07 mars 2017 2. Présentation du RIE 3. Présentation et approbation du programme d'Aménagement foncier 4. Institution de la Commission consultative d'Aménagement foncier 5. Divers
3	04-06-2018 (procédure écrite)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV n° 2 du 13 mars 2018 2. Approbation du projet de programme d'aménagement foncier
4	04-07-2018	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV n° 3 du 4 juin 2018 (procédure écrite) 2. Travaux – réseau primaire – Marché de service relatif à l'étude du Projet <ol style="list-style-type: none"> 2.1 examen du projet et approbation du CSC 2.2 demande d'autorisation à passer le marché de service relatif à l'étude 3. Divers
5	26-07-2018 (procédure écrite)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation et mise à l'enquête publique du projet de programme d'aménagement foncier conformément à l'article D.273 et D.274 du CWA
6	21-02-2019	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV n° 4 du 4 juillet 2018 2. Article D.274 : Enquête publique sur le programme d'aménagement foncier <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Examen des réclamations 2.2 Déclaration environnementale - arrêt du programme d'AF 3. Travaux – réseau primaire partie 1 <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Marché de service relatif à l'étude du Projet : examen des offres- approbation 3.2. Marché de service pour coordination : examen des offres- approbation 3.3. Mise à blanc pour construction voie verte Lamorteau-Écouvies : examen du CSC - Demande de passer le marché 4. Approbation du rapport annuel 2018 du CAF 5. Divers
7	09-08-2019 (procédure écrite)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du plan de situation des domaines publics 2. Approbation du programme d'aménagement foncier

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
-	
<i>Adoption moyennant dérogation à l'article 2</i>	
-	
-	
-	
-	
<i>Approbation moyennant remarque</i>	
<i>Approbation du programme et du RIE</i>	
<i>Institution de la CC</i>	
-	
<i>Approbation et arrêt du projet de programme</i>	
<i>Approbation moyennant remarque</i>	
<i>Accord sur le CSC et la passation des marchés de services</i>	
-	
<i>Approbation et arrêt du projet de programme complet (avec tableaux d'occupation)</i>	
<i>Approbation</i>	
<i>Ajout de parcelles au périmètre pour la piste cyclable</i>	
<i>Charge le Président de se renseigner sur un chemin</i>	
<i>Accord sur la déclaration environnementale. Charge l'administration d'en faire la publicité</i>	
<i>Approbation des modifications et arrêt du projet de programme</i>	
<i>Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle</i>	
<i>Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle</i>	
<i>(la commune se charge de ce dossier)</i>	
<i>Report du point</i>	
<i>Proposition d'exclusion de parcelles</i>	
<i>Approbation et arrêt du plan de situation des domaines publics et du projet de programme complété</i>	

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
8	10-07-2020 (procédure écrite)	<p>1. Approbation du remplacement de Monsieur [anonymisé] et nomination de Monsieur [anonymisé] nouveau fonctionnaire dirigeant</p> <p>2. Information de l'état d'avancement du projet d'aménagement foncier</p> <p>3. Article D.275 : demande autorisation de travaux de [anonymisé]</p>
9	24-09-2020	<p>1. Approbation du PV n° 6 du 21 février 2019</p> <p>2. Travaux de voiries – RP1 Partie 1 – Etude</p> <p>2.a. Présentation du CSC pour les travaux de déboisement sélectif – Approbation</p> <p>2.b. Demande d'accord de principe pour la passation du marché de déboisement</p> <p>3. Divers</p>
10	29-01-2021 (procédure écrite)	<p>1. Travaux de déboisement et de débroussaillage : Examen des offres et désignation de l'adjudicataire</p> <p>2. Travaux de voiries – réseau primaire – Partie 1 – Etude : information et demande de cessation de marché par l'adjudicataire</p>
11	27-04-2021 (procédure écrite)	<p>1. Article D.275 – demande d'autorisation de travaux de plantation d'une vigne par [anonymisé]</p> <p>2. Article D.280 – Bornage du périmètre – Consultation des intéressés – Information</p> <p>3. Travaux de déboisement et de débroussaillage sélectif à Lamorteau – Information</p> <p>4. Présentation de l'aménagement foncier auprès du Fonctionnaire délégué – Demande d'avis</p> <p>5. Changement de secrétaire – Information</p>
12	28-05-2021 (procédure écrite)	<p>1. Travaux de voiries et de mobilité douce – réseau primaire Partie 1 : Marché de service pour l'étude – Approbation du cahier spécial des charges (C.S.C n° 03.06.02-21-1611) et du mode de passation de marché</p> <p>2. Travaux de voiries et de mobilité douce – réseau primaire Partie 1 : Convention d'étude pour la réalisation d'une voie lente entre Dampicourt et Harnoncourt passée avec la commune de ROUVROY</p> <p>3. Travaux mobilité douce – Marché de service pour l'étude et la réalisation d'une passerelle cyclo-piétonne sur le Ton à LAMORTEAU – Approbation du cahier spécial des charges (C.S.C n° 03.06.02-21-1613) et du mode de passation de marché</p> <p>4. Travaux de déboisement et de débroussaillage sélectif à LAMORTEAU – Approbation du décompte final</p> <p>5. Bornage du périmètre – Art. D.280 – Résultat de la consultation – Information</p>
13	15-07-2021 (procédure écrite)	<p>1. Marché de service visant à l'étude des projets de travaux dans le cadre de l'amélioration de la mobilité douce et de la biodiversité au sein du périmètre d'AFR de ROUVROY – réseau primaire (Partie 1)</p>
14	21-10-2021 (procédure écrite)	<p>Travaux de mobilité douce. Marché de service pour l'étude et la réalisation d'une passerelle cyclo-piétonne sur le Ton à LAMORTEAU (CSC n°03.06.02-21-1613). Désignation de l'adjudicataire et approbation de la demande d'engagement</p>

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation du remplacement	
-	
Approbation de la demande d'autorisation	
Approbation moyennant remarque	
Accord sur le CSC moyennant remarque sur les critères d'attribution et demande l'accord de principe ministériel pour la passation du marché	
-	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Approbation de la demande et décision de relancer une nouvelle procédure de marché	
Approbation de la demande d'autorisation	
Consultation des Intéressés du 12 au 26/04/2021	
-	
Approbation de la proposition	
-	
Approbation du projet de cahier des charges et du mode de passation du marché	
Accord sur la proposition de convention et la procédure de marché conjointe	
Approbation du projet de cahier des charges et du mode de passation du marché	
Approbation du décompte final	
Accord sur la demande d'inclusion d'une parcelle Accord sur la demande de déplacement d'une partie du contournement sud de Torgny Accord sur la demande de maintien d'une servitude de passage et sur la proposition de la transformer en domaine publique	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Approbation de la décision motivée d'attribution du marché Approbation de la demande d'engagement et de la répartition du montant entre le SPW et la commune de ROUVROY	

Comité d'aménagement foncier Soile et affluents

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
1	09/04/2019	1. Installation du nouveau Comité Soile et Affluents : le Décret et le ROI
		2. Présentation du projet de programme d'aménagement foncier (D272) réalisé par la DAFoR comprenant :
		1. Un plan de parcellaire du périmètre d'action avec tableau des propriétaires et des occupants
		2. Une description des travaux et de leur coût
		3. Un plan des domaines publics à créer ou à supprimer
		4. Le rapport des incidences environnementales réalisé par [anonymisé]
		3. Approbation et arrêt du projet de programme d'aménagement foncier par le Comité (D273)
		4. Collaboration avec la Commune de Fernelmont pour l'aménagement du site des Tombes de Seron
		5. Collaboration avec la Commune de Fernelmont pour l'aménagement du gué à Hemptinne
		6. Travaux
2	30/09/2019	1. Présentation du dossier à étudier par auteur de projet
		2. Bétonnage bi-bande chenille interne : essai
		7. Institution par le Comité d'une commission consultative qui a pour mission générale d'assister le Comité
		8. Divers
		1. Approbation du PV de la réunion précédente
		2. Suite de l'enquête sur le projet de programme d'Aménagement Soile et affluents : (D276)
		2.1. Examen des réclamations
		2.2. Examen des avis institutionnels
		2.3. Modifications éventuelles
		2.4. Inclusions et exclusions éventuelles
3. Notification des changements aux intéressés (D276)		
4. Courrier		
5. Divers		

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
-	
-	
<i>Approbation du projet de programme</i>	
<i>Prise d'acte</i>	
<i>Accord pour un marché</i>	
<i>Accord sur les points, y compris coordination projet en matière de sécurité et de santé</i>	
<i>Accord afin de créer la Commission consultative</i>	
-	
Approbation du PV n° 1	
Selon le cas, prise d'acte des réclamations, adaptations du projet, choix des variantes	
Selon le cas, prise d'acte des remarques, avis et conditions, adaptations du projet	
Choix entre les variantes de voiries au niveau du château d'Ambraine, du château-ferme de Montigny, de la Batterie quartier de WAHA et de la rue de la Fontaine	
Conservation des 2 variantes au niveau des zones d'immersion temporaire sur la Rhée	
Nouveaux tracés	
Mise en réserve viaire	
Exclusion de 2 parcelles	
Inclusion de 3+1 parcelles	
-	
Accord pour la construction d'un hangar et la modification du relief du sol	
Réflexion sur l'entretien futur du site des Tombes de Seron aménagé	

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
3	11/03/2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du PV précédent 2. Nouveaux membres effectifs et suppléants 3. Justice de paix Burette/Gauthier (le 04 février et le 05 mars chez le juge de paix) 4. Désignation d'un avocat 5. Approbation du programme et de la déclaration environnementale 6. Collaboration avec le DNF : création d'une réserve naturelle au niveau des zones d'immersions temporaires sur la Rhée 7. Itinéraires équestres GAL Meuse@campagnes (Groupe d'Action Locale : sur les communes d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges) 8. Chemin bi-bande pilote en empiérement : solution innovante à tester 9. Life ripisylve plantation à Hanret 10. Divers
4	10/11/2020	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture et approbation du PV de la réunion précédente 2. Suivi des points du PV précédent <ol style="list-style-type: none"> a. Approbation du programme par le GW 3. Etude MOBILITE DOUCE et biodiversité <ol style="list-style-type: none"> a. Rappel du dossier mis en adjudication par procédure négociée sans publication préalable b. Examen des offres 4. Etude Gestion des EAUX et biodiversité <ol style="list-style-type: none"> a. Rappel du dossier mis en adjudication par procédure négociée sans publication préalable b. Examen des offres 5. Coordination projet MOBILITE DOUCE et biodiversité <ol style="list-style-type: none"> a. Rappel du dossier mis en adjudication par procédure négociée sans publication préalable b. Examen des offres 6. Coordination projet Gestion des EAUX et biodiversité <ol style="list-style-type: none"> a. Rappel du dossier mis en adjudication par procédure négociée sans publication préalable b. Examen des offres 7. Chemin 21 : procédure 8. Justice de Paix : <ol style="list-style-type: none"> a. État du dossier Leroy-Burette/Gauthier b. Paiement de notre avocat 9. Commission consultative : mise en place 10. Divers
5	02/12/2020 (procédure écrite)	Etude MOBILITE DOUCE ET BIODIVERSITÉ



DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation du PV n° 2	
-	
Accord sur la solution de supprimer la servitude et la remplacer par un domaine public	
Désignation de [anonymisé] pour représenter le Comité en justice	
Arrêt du programme d'aménagement foncier	
Soutien du projet et de la collaboration forte DAFoR-DNF	
Se réjouit de la création d'itinéraires de promenades sur les chemins prévus à aménager au bénéfice de la mobilité douce	
Accord sur la réalisation du chemin test et charge la DAFoR de sa mise en œuvre	
-	
Fournir les documents aux membres du Comité	
Approbation du PV n° 3	
-	
Souhait de désigner l'auteur de projet au plus tard à la fin du 1 ^{er} trimestre 2021	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Accord sur la décision de réaliser un chemin test en empiérement bi-bandes et deux tronçons en béton sec compacté bi-bandes et en béton maigre bi-bandes	
-	
Accord sur le paiement	
Accord sur les propositions de membres effectifs et suppléants	
Souhait de planter 10 m de haie/ha dans les zones « vides » d'éléments ligneux	
Souhait de protéger les prairies, de moins en moins présentes sur le chantier	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
6	10-02-2021 (procédure écrite)	1. Approbation du PV 04 de la réunion du 10 11 2020
		2. Approbation du PV 05 de la réunion du 02 12 2020
		3. Dossier ETUDE MOBILITE DOUCE et BIODIVERSITE : ajout coût essais géotechniques (essais de sol)
		4. Aménagement test du chemin n° 21 reliant le site classé des Tumuli de Seron au village de Meeffe : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX
		5. NOTIFICATION : ETUDE et COORDINATION PROJET GESTION DES EAUX et BIODIVERSITE
		6. Divers

1.2 AMÉNAGEMENTS FONCIERS REPRIS AB INITIO AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

Comité d'aménagement foncier Moustier-Marcq / Buissenal

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
1	02-06-2021 (visioconférence)	1. Compte rendu de l'évolution du projet
		2. Constitution de la Commission consultative
		3. Divers
2	14/10/2021	1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
		2. Présentation de l'historique du chantier
		3. Présentation de la méthodologie utilisée et description du périmètre
		4. Présentation des spécificités du périmètre par zone
		5. Présentation du classement des terres
		6. Détermination de la valeur du point
		7. Divers
3	21/10/2021	1. Présentation individuelle des exploitations/propriétés
		1.1 Présentation des propriétés hors tolérance
		1.2 Présentation des lots obligés
		1.3 Autres cas
		2. Divers

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation moyennant remarque	
Approbation	
Accord sur l'engagement complémentaire	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Désignation de Monsieur Marc RULKIN comme fonctionnaire dirigeant Répartition de la durée du marché et fixation du début de l'étude et la coordination	
RN la Rhée : Transmission du plan "avant-projet d'aménagement" du DNF à l'auteur de projet GESTION DES EAUX pour intégration des objectifs biologiques de la zone	

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
-	
Institution de la Commission consultative	
Désignation de [anonymisé] pour éventuellement représenter le Comité en justice	
Approbation du PV n°1 du 02/06/2021 moyennant remarque	
-	
-	
-	
Approbation du plan parcellaire - D.281 - Classement des terres Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286 - Classement des terres Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286/1 - Domaine public	PV n°1 du 30/09/2021 - point 5
Détermination de la valeur du point de la soulte à 24€ Détermination de la valeur du point de la perte ou du gain de jouissance à 0€	PV n°2 du 7/10/2021 - point 1
-	
-	
Approbation de la suppression de la soulte selon le cas	PV n°2 du 7/10/2021 - point 2.2
Approbation de la situation individuelle de chaque intéressé Approbation du plan parcellaire - D.281 - Propriétés & Occupations Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286 - Propriétés & Occupations	PV n°2 du 7/10/2021 - point 2.3
-	

Comité d'aménagement foncier Enghien

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
3	25/06/2019	1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente
		2. Présentation du classement de terre
		3. Plan des chemins - présentation
		4. Présentation du rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement
		5. Détermination de la valeur du point en propriété et en exploitation
		6. Plan de relotissement - présentation
		7. Divers
4	19-06-2020 (procédure écrite)	1. Proposition d'exclusion de la distillerie
5	25-02-2021 (visioconférence)	1. Lecture et approbation des procès-verbaux des séances précédentes
		2. Présentation du projet des travaux
		3. Coordination sécurité santé du projet et des travaux à réaliser
		4. Présentation de l'analyse des réclamations de l'enquête sur le PAF Enghien
		5. Divers
6	11-03-2021 (visioconférence)	1. Réclamations problématiques sur la Plan d'aménagement foncier - décisions
7	03-05-2021 (visioconférence)	1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
		2. Présentation de la déclaration environnementale
		3. Présentation des documents définitifs en vue du Dépôt
		4. Analyse des suppressions de soulte envisagées
		5. Report des droits réels
		6. Divers
8	30-07-2021 (procédure écrite)	1. Demande d'accord de principe sur le complément de travaux à réaliser
		2. Demande d'approbation de l'estimation adaptée des travaux à réaliser ainsi que de leur répartition

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation des PV n°1 du 21/03/2018 et n°2 du 13/03/2019	
Approbation du plan parcellaire - D.281 - Classement des terres Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286 - Classement des terres	PV n°1 du 04/06/2018 - point 4
Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286/1 - Domaine public	PV n°3 du 29/03/2019 - point 2
Accord sur le rapport d'évaluation des incidences	PV n°3 du 29/03/2019 - point 3
Détermination de la valeur du point de la soulte à 40€ Détermination de la valeur du point de la perte ou du gain de jouissance à 10€	PV n°4 du 04/06/2019 - points 1 et 2
Approbation de la situation individuelle de chaque intéressé (tableaux) Approbation du plan parcellaire - D.281 - Propriétés & Occupations Approbation du plan d'aménagement foncier - D.286 - Propriétés & Occupations Demande de procéder à l'organisation de l'enquête publique	PV n°2 du 27/02/2019 - point 2
-	
Approbation de l'exclusion	
Approbation des PV n°3 du 25/06/2019 et n°4 du 19/06/2020	
Approbation du projet, de l'estimation des travaux et de la répartition Charge la DAFoR de lancer le marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Approbation du montant estimatif pour la coordination sécurité-santé des travaux Charge la DAFoR de lancer le marché de service Approbation de la liste des coordinateurs à contacter	
Selon le cas, avis favorable ou défavorable quant à la recevabilité des réclamations	PV n°5 du 9/10/2020 - point 3 PV n°6 du 11/12/2020 - points 1 et 2
-	
Approbation des solutions envisagées par l'auteur de projet	PV n°7 du 11/03/2021
Approbation du PV n°6 du 11/03/2021	
Approbation de la déclaration environnementale du Plan d'aménagement foncier et charge l'administration d'en faire la publicité	
Approbation et arrêt des plans et tableaux visés aux articles D.281, D.286 et D.294, 1°, 2°, 3° et 4° du CWA et charge l'administration d'en faire la publicité	PV N°8 du 21/04/2021 - point 2
Approbation de la suppression de soulte et de perte ou gain de jouissance selon le cas	PV N°8 du 21/04/2021 - point 3
Approbation des plans et tableaux de report des droits réels D.294, 1°, 5° et 6° du CWA	PV N°8 du 21/04/2021 - point 4
Approbation des soldes débiteurs et créditeurs Désignation de [anonymisé] pour éventuellement représenter le Comité en justice	
Approbation de l'accord de principe sur le complément de travaux à réaliser	
Approbation de l'estimation adaptée des travaux à réaliser et de leur répartition	

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
9	13/09/2021 (procédure écrite)	1. Présentation du rapport d'adjudication du marché relatif à la coordination sécurité-santé 2. Demande d'approbation de l'attribution du marché 3. Demande d'accord pour constituer le dossier de promesse ferme relatif à la coordination sécurité-santé projet et réalisation
10	10/11/2021 (visioconférence)	1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente 2. Exposé des recours en justice 3. Travaux : approbation de l'adjudicataire 4. Divers

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
-	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Accord pour la sollicitation de l'octroi d'une subvention (60 % coût total de la mission)	
Accord pour l'introduction des documents nécessaires à l'obtention de l'arrêté	
Accord pour l'envoi aux intervenants des demandes de conventions et délibérations	
Approbation du PV n°9 du 13/09/2021	
Accord pour acter une erreur matérielle liée à un recours en justice de paix	
Approbation de la décision motivée d'attribution du lot n°1	
Approbation de la décision motivée d'attribution du lot n°2	
Sollicitation de l'octroi de la subvention	
Charge l'administration d'envoyer les demandes de conventions et délibérations	
Charge l'administration d'introduire un dossier de demande de promesse ferme	
-	

Comité d'aménagement foncier Erneuville

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
7	25/10/2019	1. Approbation du PV n°6 du 14 mars 2019
		2. Travaux - réseau primaire - 3 ^e partie - phase III
		2.1 Informations sur l'exécution des travaux
		2.2 Approbation de prix convenus
		3. Relotissement
8	13-05-2020 (procédure écrite)	3.1 Demande d'exclusion d'une parcelle
		4. Divers
9	29-05-2020 (procédure écrite)	1. Inclusion de la parcelle cadastrée TENNEVILLE, 3 ^e division Erneuville, section C, n°31A
10	12-10-2020 (procédure écrite)	2. Remplacement de Monsieur Bernard DUBOURG et nomination d'un nouveau fonctionnaire dirigeant
		3. Information de l'état d'avancement du projet d'aménagement foncier
		1. Travaux de voiries - réseau primaire - Partie 3 - Phase III : Approbation de prix convenus
11	26/10/2020	1. Travaux de voiries - réseau primaire - Partie 3 - Phase III : Décompte final
		1. Approbation du PV n°7 du 25 octobre 2019
		2. Enquête publique (Article D.295)
		2.1. Plan de situation du domaine public - examen et approbation du rapport technique et plan
		2.2. Plan d'aménagement foncier - examen et approbation
2.3. Arrêt des documents et décision de passer à l'enquête publique		
3. Détermination de la valeur du point en propriété et en exploitation		
4. Divers		

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation	
-	
Approbation du prix convenu	
Accord pour l'exclusion d'une parcelle du périmètre	
Accord pour le projet de plantation de 7,5 km de haies	
Attente de l'avis de la CC sur les options proposées pour le chemin n°42	
Accord de principe sur la demande de travaux supplémentaire dans le réseau secondaire et pour l'intégration d'une parcelle au périmètre	
Décision de laisser le lagunage à l'endroit initialement prévu et accord de principe pour l'intégration des parcelles nécessaires à l'écoulement	
Accord pour l'inclusion de la parcelle dans le périmètre	
Approbation de la désignation de Monsieur Gauthier de RYCKEL	
-	
Approbation des prix convenus	
Approbation du décompte final	
Décision de principe de prendre en charge une partie des travaux supplémentaires réalisés dans le périmètre par la commune de Tenneville au chemin n°1 moyennant la production d'un avenant au cahier spécial des charges	
Approbation	
Approbation du rapport technique et du plan de situation de domaine public	
Approbation du plan d'aménagement foncier	PV n°2 du 13-08-2020 - point 2 PV n°3 du 14-08-2020 - point 1
Décision d'arrêter les documents et de les soumettre à enquête publique	
Décision de fixer la valeur du point en propriété (15,00 €) et en exploitation (4,00 €)	PV n°3 du 14-08-2020 - point 2 PV n°4 du 26-10-2020 - point 1
-	

Comité d'aménagement foncier Moustier-Marcq / Rebaix

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
4	02-06-2021 (visioconférence)	1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
		2. Compte rendu de l'évolution du projet
		3. Constitution de la Commission consultative
		4. Divers

Comité d'aménagement foncier Rumes-Brunehaut

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
4	25/06/2021	1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
		2. Compte rendu de l'évolution du projet
		3. Adaptation de la composition du Comité - information
		4. Adaptation de la composition de la Commission consultative
		5. D.331 Holcim
		6. Analyse des propositions d'exclusions de parcelles du périmètre d'AF
		7. Divers

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation du PV n°3 du 9/07/2018	
-	
Institution de la Commission consultative	
-	

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation du PV n°3 du 23/06/2017	
-	
-	
Institution de la Commission consultative	
Accord pour le projet de relocalisation des terres exploitées soit en excès soit en déficit dans la zone Holcim	
Approbation des exclusions proposées	
-	

1.3 REMEMBREMENTS À FINALISER

Comité de remboursement Hotton

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
51	31-07-2019 (procédure écrite)	1. Deuxième plan du domaine public - Article D.295/1 - Enquête publique - Examen des résultats de l'enquête publique et approbation du projet d'arrêté ministériel
52	14/10/2019	1. Lecture et approbation du PV n°50 du 05 juin 2018 2. Travaux - Réseau secondaire - phase I : Décompte final 3. Travaux - Réseau secondaire - phase I et II : Approbation de prix convenus 4. Travaux : Suivi 5. Divers
53	25-02-2020 (procédure écrite)	1. Travaux de voiries - réseau secondaire - Phase II 1.1. Désignation du nouveau fonctionnaire dirigeant 1.2. Approbation d'un prix convenu et d'un avenant
54	30-06-2020 (procédure écrite)	1. Travaux de voiries - réseau secondaire - Phase II 1.1. Approbation décompte final
55	23-09-2021 (procédure écrite)	1. Travaux de voiries - réseau secondaire - Phase III - Etude 1.1. Approbation du mode de marché public et désignation de l'adjudicataire 1.2. Approbation de l'offre du soumissionnaire 1.3. Approbation de la demande d'engagement

Comité de remboursement Longueville

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
75	26-06-2019 (procédure écrite)	1. Travaux réseau primaire et secondaire - 3 ^e partie : Marché de service de coordination - Examen des offres et approbation
76	08-11-2019 (procédure écrite)	1. Travaux réseau primaire et secondaire - 3 ^e partie : Attribution du marché de travaux visant à améliorer la voirie agricole et les écoulements d'eau - Examen des offres et approbation
77	24/08/2021	1. Travaux de voiries - réseau primaire et secondaire - partie 3 - Décompte final et dégâts aux cultures

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation des résultats de l'enquête publique et du projet d'arrêté ministériel	
Approbation moyennant remarque	
Approbation du décompte final	
Approbation des prix convenus	
-	
-	
Approbation de la désignation de Mme Julie DEFALQUE	
Approbation du prix convenu et de l'avenant	
Approbation du décompte final	
Approbation du mode de passation de marché par procédure négociée sans publicité - Approbation du cahier spécial des charges - Prestataire unique	
Accord sur le supplément d'étude confié au Bureau d'études [anonymisé]	
Approbation de l'offre avec deux options	
Approbation de la demande d'engagement et de la répartition du montant entre le Service Public de Wallonie (60 %) et la commune de HOTTON (40 %)	

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Accord sur l'attribution du marché sous réserve d'approbation ministérielle	
Approbation du décompte final et du montant des dégâts aux cultures	

Comité de remembrement Rèves

PV N°	DATE	ORDRE DU JOUR
29	04/09/2019	<p>1. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion précédente</p> <p>2 et 3. Chemin didactique et zones d'immersion temporaire - modifications - recours contre le permis d'urbanisme</p> <p>4. Travaux - point de la situation - Prix convenus - Indemnités pour dégâts aux cultures</p> <p>5. DAyFoR-Nature - Journée de plantation DAyFoR - Province de Hainaut</p> <p>6. Divers</p>

DÉCISIONS DU COMITÉ	AVIS COMMISSION CONSULTATIVE
Approbation du PV n°28 du 26/10/2017	
-	
Approbation des travaux supplémentaires et des prix convenus Approbation de l'application de la grille des indemnités aux dégâts occasionnés par les travaux dans le périmètre Accord sur la méthode de calcul des indemnités et sur les montant présentés qui seront d'application dans le futur	
Approbation du projet DAyFOR-Nature	
-	



Chapitre 2

**ÉTAPES RÉALISÉES
ET À RÉALISER**



Le présent chapitre s'attarde à décrire l'**état d'avancement** de chaque aménagement foncier (remembrement), au regard des étapes (et articles correspondants du CWA) dont la grille de lecture figure en encart du rapport. Pour chaque opération, les pages suivantes contiennent uniquement les étapes réalisées durant la période de rapportage ou restant à réaliser par la suite. Quelques dates antérieures à cette période figurent toutefois dans les tableaux, afin d'en assurer la cohérence et d'en faciliter la lecture.

Les différentes **étapes** sont regroupées en quelques grandes **phases**, de durées variables, qui jalonnent le processus :

- **Initiation de l'aménagement foncier** : soit la décision du Gouvernement wallon [GW] de procéder à l'aménagement foncier, à la demande des communes ou des intéressés. Dans le cadre des anciens remembrements dont l'acte n'était pas passé, cette étape est précédée d'une décision de reprise *ab initio* par le Comité.
- **Comité d'aménagement foncier** : soit l'institution (la mise en place) et/ou l'actualisation de la composition (la nomination des membres) du Comité chargé d'exécuter l'aménagement foncier.
- **Formalités préalables** : soit la préparation aux opérations d'aménagement foncier et l'élaboration du programme d'aménagement foncier, qui fixe les lignes directrices et comprend les grandes options envisagées. Ce programme est soumis à enquête publique, avant adoption par le GW.
- **Commission consultative** : soit l'institution par le Comité de la Commission chargée de lui remettre des avis (mise en place et nomination des membres).
- **Opérations d'aménagement foncier** : soit l'ensemble des opérations techniques (bornage, classement de terres...), administratives (établissement des plans et tableaux reflétant la situation AVANT et APRES aménagement foncier, ainsi que les comptes des intéressés), pratiques (modification du domaine public, exécution des travaux) et de participation (enquête publique et consultation). Au terme de ces étapes, l'acte d'aménagement foncier est signé et les intéressés prennent possession de leurs nouvelles parcelles.
- **Frais et acte complémentaire éventuel** : soit l'établissement des tableaux des comptes des intéressés, la consultation sur ces tableaux et la signature de l'acte complémentaire. Cette phase ne concerne que les remembrements à finaliser, dont l'acte principal ne contenait pas les comptes des intéressés.
- **Formalités finales** : soit la clôture des opérations par la dissolution du Comité et la signature d'actes rectificatifs si nécessaire.

La plupart des étapes ont pour statut « **Clôturé** », « **En cours** » ou « **A faire** », ce qui indique sans ambiguïté leur état d'avancement. Certaines étapes, comme l'adaptation de la composition du Comité (cf. l'article D.269 du CWA) ou de la Commission consultative (cf. l'article D.279 du CWA) ou – parfois – la réalisation des travaux (cf. l'article D.284 du CWA), ont le statut « **Continu** », ce qui informe qu'elles sont susceptibles d'être activées à tout moment durant le processus. D'autres étapes comportent le statut « **Si nécessaire** » et leur réalisation effective sera évaluée en temps voulu, selon le cas et la nécessité. Il s'agit de la modification du plan de situation du domaine public (cf. l'article D.295/1 du CWA) et des actes rectificatifs (cf. l'article D.314 du CWA). Enfin, l'acte complémentaire (cf. l'article D.306 du CWA) ne sera en principe pas nécessaire pour les nouveaux aménagements fonciers et ceux repris *ab initio*, raison pour laquelle la phase correspondante ne figure pas dans les tableaux concernés.

Aux informations sur leur état d'avancement, s'ajoutent les **particularités** propres à chaque opération. Il peut s'agir d'études menées sur une thématique spécifique, de projets réalisés grâce à l'aménagement foncier, du cadre dans lequel s'inscrit celui-ci...

Par ailleurs, l'accent est mis sur les **collaborations** développées avec les acteurs locaux ou régionaux, afin de mener à bien ces projets. Ceux-ci s'ajoutent aux communes, propriétaires et exploitants (occupants), soit les partenaires privilégiés qui interviennent bien évidemment tout au long de chaque opération.

Les aménagements fonciers à reprendre *ab initio* (cas de figure 4. et 5.) ne font pas l'objet de développements dans ce chapitre. Ils sont simplement cités pour mémoire, avec leurs principales caractéristiques (superficie, communes concernées).



Rouvroy - Observatoire du Paysage participatif (crédits photos : Georges SAINTMARD)
Évolution du paysage à Lamorteau (décembre 2019 – juillet 2020 – juillet 2021)

2.1 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS FONCIERS

AMÉNAGEMENT FONCIER ROUVROY		TIMING
Commune de Rouvroy - 448 ha		
Particularités de l'aménagement foncier		
Réalisation d'un plan de paysage comme base du programme d'aménagement foncier (M. Sauvillers)		
Mise en place d'un observatoire du paysage participatif		
Réalisation d'études sur l'utilisation de l'espace agricole par le petit rhinolophe (Biotope Environnement)		
Mise en œuvre de la norme génie écologique (S. Dellinger)		
Passerelle cyclo-piétonne haubanée de type « batbridge »		
Collaborations mises en place		
Département de la Nature et des Forêts – Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole – Parc Naturel de Gaume – Fondation Rurale de Wallonie – Natagriwal		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.268	AGW du 01/10/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AM du 26/01/2016 – AM modificatifs des 15/02/2018, 14/09/2018 et 25/06/2021	Continu
Formalités préalables		
D.272	Plan de paysage – finalisé en 07/2018	Clôturé
D.273	Décision du Comité du 27/07/2018	Clôturé
D.274	Enquête publique du 03/09/2018 au 18/10/2018	Clôturé
D.276	Décision du Comité du 12/08/2019	Clôturé
D.276/1	AGW du 13/02/2020	Clôturé
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 13/03/2018	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280	Consultation des intéressés du 12/04/2021 au 26/04/2021 Décision du Comité du 28/05/2021	Clôturé
D.281		En cours
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286		À faire
D.286/1		À faire
D.294		À faire
D.295		À faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		À faire
D.297		À faire
D.298		À faire
D.300		À faire
Formalités finales		
D.309		À faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER SOILE ET AFFLUENTS		TIMING
Communes de Eghezée, Fernelmont et Wasseiges - 1 470 ha		
<u>Particularités de l'aménagement foncier</u> Réalisation d'une étude des services écosystémiques comme base du programme d'aménagement foncier (Biotope – Université de Liège Gembloux Agro-Bio Tech – Université de Namur) Vallée de la Rhée : création d'une réserve naturelle & de 3 zones d'immersion temporaire Mise en valeur des Tombes de Seron en collaboration avec l'Agence Wallonne du Patrimoine		
<u>Collaborations mises en place</u> Département de la Nature et des Forêts - Direction des Cours d'Eau Non Navigables – Service Technique Provincial de Liège & Namur – Contrat de Rivière Meuse Aval & Comité local Meuhaigne – Faune & Biotopes – Natagriwal		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.268	AGW du 24/05/2017	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AM du 13/11/2017 – AM modificatif du 13/12/2019	Continu
Formalités préalables		
D.272	Services écosystémiques – finalisé en 03/2019	Clôturé
D.273	Décision du Comité du 09/04/2019	Clôturé
D.274	Enquête publique du 29/04/2019 au 12/06/2019	Clôturé
D.276	Décision du Comité du 30/09/2019	Clôturé
D.276/1	AGW du 20/05/2020	Clôturé
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 09/04/2019	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		En cours
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286		À faire
D.286/1		À faire
D.294		À faire
D.295		À faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		À faire
D.297		À faire
D.298		À faire
D.300		À faire
Formalités finales		
D.309		À faire
D.314		Si nécessaire

2.2 AMÉNAGEMENTS FONCIERS REPRIS *AB INITIO* AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

AMÉNAGEMENT FONCIER ATH-BRUGELETTE		TIMING
Communes de Ath et Brugelette - 970 ha		
Particularités de l'aménagement foncier Poursuite d'un remembrement initié lors de la création de la ligne de chemin de fer n°94 et modifié lors de la construction de la ligne TGV Bruxelles-Lille		
Collaborations mises en place Infrabel – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 13/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018, 13/12/2019 et 15/06/2021	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 31/01/2018	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		A faire
D.284		Clôturé
D.286		A faire
D.286/1		A faire
D.294		A faire
D.295		A faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER BUISSENAL		TIMING
Commune de Frasnes-lez-Anvaing - 370 ha		
Particularités de l'aménagement foncier Poursuite d'un remembrement initié lors de la construction de l'autoroute A8 Libération du foncier pour permettre l'implantation de 2 zones d'immersion temporaire par la Province de Hainaut		
Collaborations mises en place Parc Naturel des Collines – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 20/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AGW modificatif du 13/07/2017 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018, 13/12/2019 et 15/06/2021	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 03/10/2017	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281	Décision du Comité du 21/10/2021	Clôturé
D.284		Clôturé
D.286 D.286/1	Décision du Comité du 21/10/2021	Clôturé
D.294	Décision du Comité du 21/10/2021	Clôturé
D.295	Enquête publique du 17/11/2021 au 16/12/2021	En cours
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER ENGHIEU

AMÉNAGEMENT FONCIER ENGHIEU		TIMING
Communes de Enghien et Silly - 1 700 ha		
Particularités de l'aménagement foncier Réalisation de 2 zones d'immersion temporaire Vallée de la Marcq : aménagement écologique de la réserve naturelle & renforcement de la mobilité douce		
Collaborations mises en place Département de la Nature et des Forêts – Province de Hainaut – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 11/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018 et 13/12/2019	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 21/03/2018	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281	Décision du Comité du 25/06/2019	Clôturé
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286 D.286/1	Décision du Comité du 25/06/2019	Clôturé
D.294	Décision du Comité du 25/06/2019	Clôturé
D.295	Enquête publique du 21/10/2019 au 04/12/2019 Décision du Comité du 03/05/2021	Clôturé
D.295/1		Si nécessaire
D.296	Consultation des intéressés du 28/06/2021 au 12/07/2021	En cours
D.297		A faire
D.298		En cours
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER ERNEUVILLE		TIMING
Commune de Tenneville - 1 100 ha		
Particularités de l'aménagement foncier Natura 2000 (5 % de la surface totale du périmètre)		
Collaborations mises en place Département de la Nature et des Forêts – Natagora – Parc naturel des deux Ourthes – Contrat de Rivière Ourthe – Direction du Développement Rural		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 12/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AM modificatifs des 14/04/2016, 25/07/2017, 15/02/2018 et 13/12/2019	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 26/05/2016	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		Clôturé
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286 D.286/1	Décision du Comité du 25/06/2019	Clôturé
D.294	Décision du Comité du 26/10/2020	Clôturé
D.295	Enquête publique du 07/01/2021 au 22/02/2021	En cours
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER PERUWELZ		TIMING
Communes de Antoing, Belœil, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz et Tournai - 2 660 ha		
Particularités de l'aménagement foncier En grande partie, poursuite d'un remembrement initié lors de la construction de la ligne TGV Bruxelles-Lille Projet de création d'une dizaine de zones d'immersion temporaire en partenariat avec les communes concernées Présence d'une partie des carrières d'Antoing au sein du périmètre		
Collaborations mises en place Infrabel – Parc Naturel des Plaines de l'Escaut – Intercommunale Ipalle – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 06/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018, 13/12/2019 et 15/06/2021	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 11/01/2016	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		A faire
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286		A faire
D.286/1		A faire
D.294		A faire
D.295		A faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER REBAIX		TIMING
Communes de Ath et Lessines - 1 250 ha		
Particularités de l'aménagement foncier		
Poursuite d'un remembrement initié lors de la construction de l'autoroute A8 Projet de création de 3 zones d'immersion temporaire en partenariat avec la ville d'Ath et le Hainaut Ingénierie Technique Projet maraîcher didactique et formatif par la mise à disposition de terrains pour le FOREM		
Collaborations mises en place		
Province de Hainaut – Contrat de Rivière Dendre – Terre-en-vue – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 20/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AGW modificatif du 13/07/2017 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018, 13/12/2019 et 15/06/2021	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 03/10/2017	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		En cours
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286		En cours
D.286/1		En cours
D.294		En cours
D.295		A faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

AMÉNAGEMENT FONCIER RUMES-BRUNEHAUT

AMÉNAGEMENT FONCIER RUMES-BRUNEHAUT		TIMING
Communes de Antoing, Brunehaut, Rumes et Tournai - 2 040 ha		
Particularités de l'aménagement foncier Poursuite d'un remembrement initié lors de la construction de la ligne TGV Bruxelles-Lille Réalisation de 2 zones d'immersion temporaire (Maladrerie et Pellerin) – Médaille d'argent Publica Awards 2020 Présence d'une partie des carrières d'HOLCIM au sein du périmètre		
Collaborations mises en place Infrabel – Province de Hainaut – Parc Naturel des Plaines de l'Escaut – Contrat de Rivière Escaut-Lys – Agence Wallonne du Patrimoine – SPW Mobilité et Infrastructures		
Initiation de l'aménagement foncier		
D.424	Décision du Comité du 29/05/2015	Clôturé
D.268	AGW du 17/12/2015	Clôturé
Comité d'aménagement foncier		
D.269	AGW du 17/12/2015 – AM modificatifs des 25/07/2017, 15/02/2018 et 13/12/2019	Continu
Commission consultative		
D.279	Décision du Comité du 30/06/2016	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.280		Clôturé
D.281		En cours
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.286		En cours
D.286/1		En cours
D.294		En cours
D.295		A faire
D.295/1		Si nécessaire
D.296		A faire
D.297		A faire
D.298		A faire
D.300		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

2.3 REMEMBREMENTS À FINALISER

REMEMBREMENT AINEFFE		TIMING
Communes de Braives, Faimés, Verlainne et Villers-le-Bouillet - 3 360 ha		
<u>Particularités du remembrement</u> Acte signé le 11/10/2013 Protection des galeries de captage de Hesbaye		
<u>Collaborations mises en place</u> Département Nature et Forêts – Société Publique de la Gestion de l'Eau – Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux – Fluxys		
<u>Comité de remembrement</u>		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatifs des 21/04/2016, 13/07/2017 et 01/07/2021	Continu
<u>Opérations d'aménagement foncier</u>		
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Clôturé
D.298	AM du 19/10/2021	En cours
<u>Frais et acte complémentaire éventuel</u>		
D.302		A faire
D.303		A faire
D.306		A faire
<u>Formalités finales</u>		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

REMEMBREMENT BLEID		TIMING
Communes de Musson et Virton - 1.150 ha		
<u>Particularités du remembrement</u> Acte signé le 29/09/2006 (confirmé par un acte du 18/11/2011) Natura 2000 (plus de 50 % de la surface totale du périmètre)		
<u>Collaborations mises en place</u> Département de la Nature et des Forêts – Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole		
<u>Comité de remembrement</u>		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatif du 21/04/2016	Continu
<u>Opérations d'aménagement foncier</u>		
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Clôturé
D.295/1	AM du 29/07/2021	Clôturé
<u>Formalités finales</u>		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

REMEMBREMENT FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER		TIMING
Communes de Awans, Fexhe-le-haut-Clocher et Grâce-Hollogne - 2 060 ha		
<u>Particularités du remembrement</u>		
Acte signé le 14/06/2007		
Remembrement initié lors de la construction de la ligne TGV Liège-Bruxelles		
<u>Collaborations mises en place</u>		
Infrabel – Société Publique de la Gestion de l’Eau – Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux – Société wallonne des Aéroports		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatifs des 21/04/2016, 13/07/2017 et 01/07/2021	Continu
Opérations d’aménagement foncier		
D.298	AM du 20/12/2018	En cours
Frais et acte complémentaire éventuel		
D.302		A faire
D.303		A faire
D.306		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314	Par le Comité d’Acquisition de Liège le 07/06/2020	Si nécessaire

REMEMBREMENT FOCANT		TIMING
Communes de Beauraing et Houyet - 2 290 ha		
<u>Particularités du remembrement</u>		
Acte signé le 09/12/1983		
Dossier en Justice de Paix depuis 1990		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015	Continu
Opérations d’aménagement foncier		
D.298	AM du 08/12/2021	En cours
Frais et acte complémentaire éventuel		
D.302		A faire
D.303		A faire
D.306		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

REMEMBREMENT HOTTON		TIMING
Communes de Érezée et Hotton - 900 ha		
Particularités du remembrement Acte signé le 21/10/2011 Natura 2000 (plus de 50 % de la surface totale du périmètre)		
Collaborations mises en place Département de la Nature et des Forêts – Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatifs des 21/04/2016, 13/07/2017 et 18/12/2019	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.295/1	Enquête publique du 15/04/2019 au 15/05/2019 Décision du Comité du 31/07/2019 AM du 10/09/2019	A faire
D.298	AM du 25/10/2016	Clôturé
Frais et acte complémentaire éventuel		
D.302		En cours
D.303		En cours
D.306		En cours
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314	Par le Comité d'Acquisition du Luxembourg le 08/02/2019	Si nécessaire

REMEMBREMENT LINCENT		TIMING
Communes de Hannut, Hélocine et Lincient - 2 700 ha		
<u>Particularités du remembrement</u>		
Acte signé le 24/06/2010		
Remembrement initié lors de la construction de la ligne TGV Liège-Bruxelles		
Implémentation de la technique du bi-bande dans le cadre du réseau de mobilité douce		
Libération du foncier pour permettre la création d'une bande faune gérée par le DNF		
<u>Collaborations mises en place</u>		
Infrabel – Direction des Cours d'Eau Non Navigables – Département de la Nature et des Forêts – ELIA – Electrabel		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatifs des 21/04/2016, 13/07/2017 et 01/07/2021	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.298	AM du 29/03/2019	En cours
Frais et acte complémentaire éventuel		
D.302		A faire
D.303		A faire
D.306		A faire
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314	Par le Comité d'Acquisition de LIEGE le 24/07/2020	Si nécessaire

REMEMBREMENT LONGUEVILLE		TIMING
Communes de Chaumont-Gistoux, Incourt et Walhain - 820 ha		
<u>Particularités du remembrement</u>		
Acte signé le 17/06/1999		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 26/02/2015 – AGW modificatif du 18/12/2019	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Clôturé
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

REMEMBREMENT REVES		TIMING
Communes de Genappe, Les Bons Villers, Nivelles et Pont-à-Celles - 1 380 ha		
Particularités du remembrement Acte signé le 18/12/2014 Réalisation d'un sentier didactique le long de la Rampe et du Sart à Rèves et d'un observatoire didactique Gestion de propriétés de la RW-DAFoR par le CRA-W (conversion des terres en agriculture biologique)		
Collaborations mises en place Centre wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W)		
Comité de remembrement		
D.269	AM remplacé par AGW du 18/12/2014 – AGW modificatifs des 26/02/2015, 08/03/2018 et 18/12/2019	Continu
Opérations d'aménagement foncier		
D.284	→ cf. CHAPITRE 3 – Travaux réalisés et à réaliser	Continu
D.298	AM du 18/01/2021	Clôturé
Frais et acte complémentaire éventuel		
D.302		En cours
D.303		En cours
D.306		En cours
Formalités finales		
D.309		A faire
D.314		Si nécessaire

2.4 AMÉNAGEMENTS FONCIERS À REPENDRE *AB INITIO* AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

REMEMBREMENT BOUVIGNIES

Communes de Ath, Frasnes-lez-Anvaing et Lessines - 1 360 ha

REMEMBREMENT MAINVAULT

Communes de Ath et Frasnes-lez-Anvaing - 1 570 ha

REMEMBREMENT CHIÈVRES-ATH

Communes de Ath et Chièvres - 1 400 ha

REMEMBREMENT REBECQ-TUBIZE

Communes de Enghien, Rebecq et Tubize - 1 500 ha

2.5 AMÉNAGEMENTS FONCIERS À REPENDRE *AB INITIO* SANS DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

REMEMBREMENT LEUZE-EN-HAINAUT

Commune de Leuze-en-Hainaut - 650 ha

REMEMBREMENT ORP-JAUCHE

Communes de Hannut, Héléchine, Jodoigne, Lincet et Orp-Jauche - 2 900 ha

2.6 REMEMBREMENTS TERMINÉS

REMEMBREMENT FALMAGNE

Commune de Dinant - 1 050 ha

TIMING

Formalités finales

D.309 AM du 26/06/2019

Clôturé

REMEMBREMENT WALHAIN

Communes de Chastre, Gembloux, Perwez et Walhain - 2 260 ha

TIMING

Formalités finales

D.309 AM du 26/06/2019

Clôturé

2.7 REMEMBREMENT ABANDONNÉ

REMEMBREMENT JAMAGNE

Communes de Cerfontaine, Florennes et Philippeville – 1 350 ha

AGW du 22/08/2019 mettant fin aux opérations de remembrement « Jamagne »



Chapitre 3

**TRAVAUX RÉALISÉS
ET À RÉALISER**



Le présent chapitre fait état des **travaux réalisés** durant la période de rapportage, ainsi que des **travaux à réaliser** prochainement. Les travaux réalisés dans le cadre des aménagements fonciers (remembrements) sont généralement d'intérêt collectif (cf. l'article D.266 §2 du CWA), mais des travaux d'intérêt particulier peuvent également être réalisés (cf. l'article D.266 §3 du CWA).

Le rapport se concentre sur les **travaux d'intérêt collectif**. Ceux-ci peuvent être de différentes natures :

- création, aménagement et suppression de voiries au bénéfice de la mobilité douce
- création, aménagement et suppression de voies d'écoulement d'eau
- mise en œuvre de dispositifs de lutte contre l'érosion et les inondations
- réalisation de plantations et d'aménagements de sites en vue de maintenir ou développer la biodiversité
- réalisation d'autres mesures d'aménagement rural, notamment en lien avec le tourisme, le patrimoine...

L'ensemble de ces travaux concoure à la résilience des territoires concernés face aux changements climatiques.

Les travaux sont exécutés à la suite d'une décision du Comité, en vertu de l'article D.284 du CWA. La **réalisation des travaux** est précédée d'une phase d'**étude**, qui peut être conduite en interne par le personnel de la DAFoR ou sous-traitée. Des marchés publics de **coordination** « sécurité-santé » accompagnent également le processus. Il s'agit à chaque fois de désigner un coordinateur, en vue de se conformer à la réglementation en matière de sécurité et de santé sur les chantiers.

Tous ces marchés (travaux, étude, coordination) sont repris ci-après, avec indication du **montant total du marché** (TVA comprise – il s'agit du montant engagé, c'est-à-dire la prévision des coûts sur base de l'offre retenue). Pour les travaux à réaliser (engagement budgétaire pris durant la période couverte par ce rapport), sont mentionnées la part à charge de la Région wallonne et celle à charge des pouvoirs subordonnés (part non subsidiée supportée par les communes, provinces...). Quant aux travaux réalisés, les tableaux indiquent ce qui a été payé durant cette même période de rapportage, ventilé selon le même principe.

Chaque dossier est accompagné d'une brève **description des travaux et aménagements** prévus et/ou accomplis.

Enfin, les pages suivantes indiquent aussi la date de la **réception provisoire** et de la **réception définitive** des travaux le cas échéant. Le délai entre les deux réceptions peut varier et est fixé dans le cahier spécial des charges de chaque marché. Il n'y a pas de réception à proprement parler pour les marchés d'étude et de coordination, le paiement valant acceptation des prestations réalisées.

Parmi les opérations faisant l'objet de ce rapport, 5 aménagements fonciers et 5 remembrements sont concernés par des travaux.

3.1 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Aménagement foncier Rouvroy

TRAVAUX – Déboisement et débroussaillage sélectif

Mise à blanc différenciée sur 1,74 ha dans la zone boisée, afin de permettre les levés topographiques et le dégagement de l'assiette de la future piste cyclable (à l'étude). Restauration d'une prairie maigre de fauche et débroussaillage d'un talus pour les reptiles.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	8 203,80 €	5 469,20 €	13 673,00 €
Payé durant la période	8 203,80 €	5 469,20 €	13 673,00 €
Réception provisoire	01-04-2021	Réception définitive	sans objet

ETUDE – Mobilité douce et Biodiversité – Réseau Primaire

Etude des voiries de voies lentes entre Lamorteau et respectivement Ecoviez et Torgny, de contournement nord et sud du village de Torgny, de la neutralisation de la route supérieure à hauteur du point de vue pour le trafic automobile afin de laisser l'exclusivité à la mobilité douce et au charroi agricole, des raccords entre la passerelle cyclo-piétonne et respectivement les voies lentes et la rue de la Rosière. Constitution du dossier de permis d'urbanisme.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	29 742,77 €	19 828,51 €	49 571,28 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

COORDINATION – Mobilité douce et Biodiversité – Réseau Primaire

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	2 170,74 €	1 447,16 €	3 617,90 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

ETUDE + TRAVAUX – Passerelle cyclo-piétonne

Etude et exécution d'une passerelle cyclo-piétonne haubanée en bois et métal de 25 m de long et de 2 m de large, de type « batbridge » avec, sous le tablier, des alvéoles propices à l'accueil des chauves-souris et des nichoirs pour les cingles plongeurs.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	168 345,82 €	112 230,55 €	280 576,37 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

Aménagement foncier Soile et affluents

ETUDE – Mobilité douce et Biodiversité

Etude du réseau de mobilité douce à mettre en œuvre sur les territoires des communes d'Éghezée, Fernelmont et Wasseiges, des aménagements complémentaires pour maintenir et développer la biodiversité. Rédaction des documents du marché de travaux.

Le réseau à étudier comprend divers chemins (18,9 km en empiérement, 15,3 km enherbés, 8,1 km en béton de ciment bi-bande), une passe à poissons, 15 mares, 10 aires de pique-nique, ainsi que les aménagements en matière de plantations, haies et fascines.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	110 900,13 €	73 933,42 €	184 833,55 €
Payé durant la période	36 648,48 €	24 432,32 €	61 080,80 €

COORDINATION – Mobilité douce et Biodiversité

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	1 234,20 €	822,80 €	2 057,00 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €



Soile et affluents -
Mise en valeur des Tombes de Seron

ETUDE – Gestion des eaux et Biodiversité

Etude de la gestion des eaux à l'échelle du bassin versant, des dispositifs à mettre en œuvre pour réduire l'aléas d'inondation, des aménagements complémentaires pour maintenir et développer la biodiversité. Rédaction des documents du marché de travaux.

Les éléments à étudier comprennent 7 zones d'immersion temporaire, 7 frayères, 10 mares, 2 passerelles, 3 gués, 1 observatoire à oiseaux, ainsi que les aménagements en matière de plantations, haies et fascines.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	100 805,10 €	67 203,40 €	168 008,50 €
Payé durant la période	27 225,00 €	18 150,00 €	45 375,00 €

COORDINATION – Gestion des eaux et Biodiversité

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	1 234,20 €	822,80 €	2 057,00 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

TRAVAUX - Aménagement test du chemin n° 21

Amélioration du chemin situé sur le territoire des Communes de Wasseiges et de Fernelmont en utilisant une technique innovante : la pose sur 800 m d'un empierrement bi-bande avec bande centrale enherbée.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	55 838,56 €	37 225,70 €	93 064,26 €
Payé durant la période	45 087,85 €	30 058,57 €	75 146,42 €
Réception provisoire	21-12-2021	Réception définitive	(à faire)



Soile et affluents –
Aménagement test du chemin n° 21

3.2 AMÉNAGEMENTS FONCIERS REPRIS AB INITIO AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

Aménagement foncier Enghien

TRAVAUX – Vallée de la Marcq : aménagement écologique de la réserve naturelle & renforcement de la mobilité douce

Aménagement de la réserve naturelle de Terneppe (création de méandres et de bras morts, restauration et création de mares, circuit d'observation du milieu aquatique). Aménagement d'une parcelle (création de 2 mares dénommées « Les pas du Géant ») et d'un observatoire de la faune et de la flore. Création d'une mare dans la ZIT de la rue de Candries. Aménagement de ± 3,5 km d'itinéraires de mobilité douce en empierrement. Plantations sur 16 sites labélisées « Yes we plant ». Interventions diverses...

NB : l'étude relative à ces travaux a été entièrement réalisée en interne par le personnel de la DAFoR – Service extérieur de Mons.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	801 378,49 €	379 695,24 €	1 181 073,73 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €
Réception provisoire	marché en cours	Réception définitive	marché en cours

COORDINATION – Vallée de la Marcq : aménagement écologique de la réserve naturelle & renforcement de la mobilité douce

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	1 299,54 €	866,36 €	2 165,90 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

Aménagement foncier Erneuville

TRAVAUX – Voiries – Réseau Primaire, 3^e Partie, Phase III

Amélioration des chemins n° 1 vers Wyompont (1 700 m) en béton sec compacté ou béton discontinu ou empierrement, n° 6 vers Berguème (1 250 m) en béton sec compacté, n° 70 de Trèfontaines vers Wyompont (400 m) et n° 71 de Trèfontaines vers Wembay (450 m) en hydrocarboné ou enduit bicouche, n° 2 (800 m) et n° G1 (55 m) en enduit bicouche.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2018)		496 046,44 €
Payé durant la période	253 506,26 €	199 479,19 €	452 985,45 €
Réception provisoire	23-09-2020	Réception définitive	(à faire)

Aménagement foncier Rumes-Brunehaut

TRAVAUX – ZIT éco-intégrées – Réseau Primaire, 2^e Partie

Réalisation de 2 Zones d'Immersion Temporaire Eco-Intégrées (rue du Pèlerin à Willemeau et rue de la Maladrerie à Tournai), avec digues en terre, petits ouvrages d'art, aqueducs, petits aménagements paysagers, clôtures, observatoires et plantations...

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2016)		1 507 607,66 €
Payé durant la période	372 570,55 €	248 380,35 €	620 950,90 €
Réception provisoire	22-06-2021	Réception définitive	(à faire)

COORDINATION – Ecoulement des eaux – Réseau Secondaire, 2^e Partie

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2010)		1 210,00 €
Payé durant la période	301,82 €	75,46 €	377,28 €



Rumes-Brunehaut – Réalisation d'une zone d'immersion temporaire éco-intégrée à Willemeau

3-3 REMEMBREMENTS À FINALISER

Remembrement Aineffe

TRAVAUX – Ecoulement des eaux – 2^e Partie

Approfondissement d'un bassin d'orage (village de Borlez) et pose d'une canalisation le long de la voirie communale pour l'évacuation des eaux. Déplacement d'une conduite de distribution d'eau SWDE au carrefour de la rue Vandervelde et de la rue d'Aineffe.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement principal en 2019 avant la période du rapport)		424 807,99 €
	23 741,20 €	15 827,46 €	
Payé durant la période	233 097,24 €	155 398,16 €	388 495,40 €
Réception provisoire	08-11-2019	Réception définitive	(06-01-2022)

Remembrement Bleid

TRAVAUX – Plantations – Lot 1

Nettoyage du terrain, labour, amélioration du sol, plantation d'arbres fruitiers demi-tige, d'arbres haute tige, de petits fruitiers, de graminées et de plants forestiers, protections contre les rongeurs et le bétail, paillis et passages d'entretien.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2016)		72 224,67 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €
Réception provisoire	(09-05-2017)	Réception définitive	11-06-2019

Remembrement Hotton

TRAVAUX – Voiries – Réseau Secondaire, Phase I

Amélioration de chemins agricoles en empierrement (435 m), en dalles de béton (260 m), en revêtement hydrocarboné (220 m). Mise à gabarit de fossés et curage de fossés existants (2 000 m). Création d'un sentier de promenade en dalles de béton (400 m).

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2016)		388 546,13 €
Payé durant la période	24 378,22 €	16 252,15 €	40 630,37 €
Réception provisoire	12-09-2019	Réception définitive	(à faire)

TRAVAUX – Voiries – Réseau Secondaire, Phase II

Amélioration de chemins agricoles en béton discontinu (1 380 m), en revêtement hydrocarboné (230 m).

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement principal en 2018)		314 824,93 €
	12 877,79 €	8 585,19 €	
Payé durant la période	188 060,14 €	125 373,42 €	313 433,56 €
Réception provisoire	16-06-2020	Réception définitive	(à faire)

ETUDE – Mobilité douce et Biodiversité – Réseau Secondaire, 3^e Partie

Etude des voiries en empierrement Chemin 1 (Reine Pédaque – usage agricole), Chemin 2 (Reine Pédaque – usage agricole et cyclo-piéton), Chemin X9 (Reine Pédaque – usage cyclo-piéton), Chemin 34 (face au cimetière anglais), Chemin X2 (de la digue le long de la N86 vers Ny – usage cyclo-piéton), Chemin X10 (liaison des campings – usage cyclo-piéton).

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	27 007,20 €	18 004,80 €	45 012,00 €
Payé durant la période	0 €	0 €	0 €

Remembrement Longueville

TRAVAUX – Voiries et Ecoulement des eaux – Réseaux Primaire et Secondaire – 3^e Partie

Amélioration des chemins n° 22 (570 m) et n° 36 (250 m) à Chaumont-Gistoux en béton sec compacté. Création du chemin n° 11 (85 m) à Longueville en béton sec compacté. Création d'un bassin d'orage (230 m³) à Chaumont-Gistoux et d'une zone d'immersion temporaire (1 000 m³) à Longueville (protection de Longpré - Incourt). Pose d'un collecteur drainant (850 m) entre Chaumont-Gistoux et Sart-Risbart.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	191 807,98 €	127 871,99 €	319 679,97 €
Payé durant la période	141 039,88 €	94 026,60 €	235 066,48 €
Réception provisoire	28-06-2021	Réception définitive	(à faire)

COORDINATION – Voiries et Ecoulement des eaux – Réseaux Primaire et Secondaire – 3^e Partie

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	1 568,16 €	1 045,44 €	2 613,60 €
Payé durant la période	843,62 €	562,40 €	1 406,02 €



Longueville – Création d'une zone d'immersion temporaire de protection de Longpré - Incourt (avant – après – inondé)

Remembrement Rèves

TRAVAUX – Travaux et aménagements de sites

Création de voiries en dalles de béton (1 600 m). Création de sentiers en empièchement (2 650 m). Création de zones d'immersion temporaire (3 sites). Remise en culture d'anciennes voiries empièrées (2 000 m). Aménagement des sites de la Rampe et du Sart à Rèves (parcours didactique inclusif et observatoire de la faune et de la flore), plantations et aménagements divers.

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2017)		1 772 202,88 €
Payé durant la période	739 784,93 €	424 397,62 €	1 164 182,55 €
Réception provisoire	marché en cours	Réception définitive	marché en cours

COORDINATION – Travaux et aménagements de sites

	Part Région wallonne	Part pouvoir subordonné	TOTAL
Montant total général	(engagement en 2009)		4 235,00 €
Payé durant la période	1 524,60 €	1 016,40 €	2 541,00 €



Rèves – Aménagement d'un observatoire de la faune et de la flore

Erneuville – Amélioration du chemin
de Wembay vers Wyompont
(et au fond à droite, du chemin
de Wembay vers Berguème)





Chapitre 4
SUIVI BUDGÉTAIRE



Le présent chapitre comprend le suivi budgétaire des **dépenses** et des **recettes** liées à l'activité des Comités, et plus généralement aux opérations d'aménagement foncier (et de remembrement). Celles-ci sont de différents ordres :

- **Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives** (jetons de présence, indemnités de parcours et de séjour des membres) (NB : il existe un décalage temporel entre la participation aux réunions et le paiement des jetons et indemnités – les montants ici mentionnés correspondent à ce qui a été réellement payé durant la période de rapportage)
- **Publicité lors des enquêtes publiques** (parutions dans la presse, location de salles et/ou de matériel le cas échéant...)
- **Frais de justice** (provisions et honoraires des avocats, indemnités en cas de condamnation [à payer ou à recevoir])
- **Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique** (enregistrement des titres de propriété, certificats hypothécaires)
- **Provisions et frais d'actes** (signature, enregistrement et transcription des actes par les Comités d'Acquisition) (NB : les retours de provisions ne sont pas pris en considération, car ils sont reversés dans un « pot commun » de la Région wallonne)
- **Sous-traitance** (assistance générale aux opérations, opérations techniques [telles que bornage, classement des terres...] **et études** [rapport sur les incidences environnementales, plan de paysage, services écosystémiques, génie écologique...])
- **Soldes créditeurs et débiteurs** (pour chaque intéressé, par comparaison entre sa situation AVANT et APRES aménagement foncier, somme des soultes [compensation de la variation de la valeur culturelle de la propriété], des indemnités pour perte ou gain de jouissance [compensation de la variation de la valeur d'exploitation], des plus ou moins-values [estimation des éléments étrangers à la valeur culturelle et d'exploitation gagnés ou perdus], ainsi que les frais de recherches éventuels)
- **Indemnités annuelles** (payées aux intéressés affectés par l'exécution de travaux avant la passation de l'acte d'aménagement foncier)
- **Travaux** (report du montant total des dépenses pour travaux, études et coordinations détaillés au chapitre précédent, ainsi qu'en recettes la part non subsidiée de ces travaux, études et coordinations, remboursée par les pouvoirs subordonnés)
- **Autres / Divers**



Les frais d'**achats de biens immobiliers agricoles** réalisés par la Région wallonne en vue de mettre ceux-ci à disposition des Comités sont également mentionnés. Toutefois, ces frais sont en grande partie amortis par l'attribution d'une soulte à la Région wallonne lorsque ces biens sont réattribués à un autre propriétaire (agriculteur, pouvoir local ou régional, association...) dans le cadre d'un aménagement foncier. Cette soulte apparaît alors en recettes, comme si le bien avait été vendu.

Au rayon des dépenses, ne figure pas dans les tableaux le **remboursement à la SNCB d'avances** d'un montant total de 311 495.91 €. Ces avances avaient été constituées par la SNCB pour couvrir une partie des travaux réalisés dans le cadre des remembrements autour de la ligne TGV. Les montants réellement à charge de la SNCB ont été décomptés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le solde non utilisé de ces avances a été quasi entièrement remboursé en 2019. Un montant a toutefois été conservé pour payer les indemnités encore dues chaque année à des agriculteurs à la suite de ces travaux. Dès que les actes des aménagements fonciers concernés seront passés, ces indemnités ne seront plus dues et le solde final des avances pourra être remboursé à la SNCB.

Enfin, certains frais directs ou indirects difficilement quantifiables ou imputables à une opération particulière ne sont pas mentionnés ici (matériel et assistance informatiques et topographiques, impressions et envois de courriers, recherches au Registre National, comptabilité des Comités...). Tous ces frais sont à la charge de la Région wallonne, comme cela est prévu par l'article D.310 du CWA.

Parmi les opérations visées par ce rapport, seul l'aménagement foncier Ath-Bruglette n'a pas donné lieu à des dépenses et recettes.

4.1 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS FONCIERS

Aménagement foncier Rouvroy

Dépenses

Sous-traitance et études	
Bornage	247 808,00 €
Evaluation des Incidences de la passerelle et de la piste cyclo-piétonne (en cours – montant total 14 072,30 €)	12 655,07 €
Etude petit rhinolophe	17 484,50 €
Etude génie écologique (en cours – montant total 11 434,50 €)	2 964,50 €
Travaux (montant total)	13 673,00 €
Autres / Divers (étiquettes pour marquage de piquets)	161,90 €
Achat de biens immobiliers agricoles (superficie totale : 0,1077 ha) (terrain à bâtir devant permettre la construction d'une voirie de contournement du village de Torgny)	70 500,00 €
TOTAL	365 246,97 €

Recettes

Travaux (part non subsidiée)	5 469,20 €
TOTAL	5 469,20 €

Aménagement foncier Soile et affluents

Dépenses

Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives (jetons de présence et indemnités)	131,20 €
Frais de justice (honoraires avocats)	2 052,97 €
Travaux (montant total)	181 602,22 €
Autres / Divers (avis sur plan des pompiers de la zone NAGE)	105,00 €
Achat de biens immobiliers agricoles (superficie totale : 3,3841 ha)	155 129,60 €
TOTAL	339 020,99 €

Recettes

Travaux (part non subsidiée)	72 640,89 €
TOTAL	72 640,89 €

4.2 AMÉNAGEMENTS FONCIERS REPRIS AB INITIO AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

Aménagement foncier Buissenal

Dépenses

Publicité lors des enquêtes publiques (parutions)	1 776,54 €
Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique (enregistrement & hypothèques)	12 135,00 €
Achat de biens immobiliers agricoles (superficie totale : 1,1547 ha)	32 003,93 €
TOTAL	45 915,47 €

Aménagement foncier Enghien

Dépenses

Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives (jetons de présence et indemnités)	714,80 €
Publicité lors des enquêtes publiques (parutions)	2 983,56 €
Frais de justice (honoraires avocats & provisions Justice de Paix)	14 091,08 €
Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique (enregistrement & hypothèques)	7 733,00 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 577 404,93 €)	183 238,50 €
Indemnités annuelles (par suite des travaux)	7 236,81 €
TOTAL	215 997,75 €

Recettes

Soldes débiteurs (sur un montant total de 514 080,18 €)	478 147,76 €
Solde créditeur (soulte en faveur de la Région wallonne)	183 238,50 €
TOTAL	661 386,26 €

Aménagement foncier Erneuville

Dépenses

Publicité lors des enquêtes publiques (parutions)	1 723,33 €
Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique (enregistrement & hypothèques)	1 760,00 €
Sous-traitance et études	
Rapport sur les Incidences Environnementales	1 361,25 €
Travaux (montant total)	452 985,45 €
TOTAL	457 830,03 €

Recettes

Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique (remboursement du trop-perçu d'une provision)	4 449,69 €
Travaux (part non subsidiée)	199 479,19 €
TOTAL	203 928,88 €

Aménagement foncier Peruwelz

Dépenses

Frais de justice (honoraires avocats)	5 270,40 €
Indemnités annuelles (par suite des travaux)	3 915,01 €
Achat de biens immobiliers agricoles (superficie totale : 0,26 ha)	4 500,00 €
TOTAL	13 685,41 €

Aménagement foncier Rebaix

Dépenses

Recherches auprès du Bureau Sécurité Juridique (enregistrement & hypothèques)	7 364,71 €
TOTAL	7 364,71 €

Aménagement foncier Rumes-Brunehaut

Dépenses

Sous-traitance et études	
Assistance aux opérations	249 529,78 €
Indemnités annuelles (par suite des travaux)	2 389,57 €
Travaux (montant total)	621 328,18 €
Achat de biens immobiliers agricoles (superficie totale : 0,3710 ha)	10 950,00 €
TOTAL	884 197,53 €

Recettes

Travaux (part non subsidiée)	248 455,81 €
TOTAL	248 455,81 €

4.3 REMEMBREMENTS À FINALISER

Remembrement Aineffe

Dépenses

Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives (jetons de présence et indemnités)	378,00 €
Frais de justice (honoraires avocats & indemnités)	14 518,89 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 259 328,56 €)	45 414,61 €
Travaux (montant total)	388 495,40 €
TOTAL	448 806,90 €

Recettes

Soldes débiteurs (sur un montant total de 369 263,17 €)	310 436,60 €
Travaux (part non subsidiée)	155 398,16 €
TOTAL	465 834,76 €

Remembrement Bleid

Dépenses

Frais de justice (honoraires avocats)	11 842,25 €
TOTAL	11 842,25 €

Remembrement Fexhe-le-haut-Clocher

Dépenses

Provisions et frais d'actes (actes rectificatifs)	990,00 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 158 770,45 €)	151 209,93 €
TOTAL	152 199,93 €

Recettes

Soldes débiteurs (sur un montant total de 96 885,01 €)	96 341,18 €
TOTAL	96 341,18 €

Remembrement Focant

Dépenses

Soldes créditeurs (sur un montant total de 70 005,35 €)	69 906,04 €
TOTAL	69 906,04 €

Recettes

Solde créditeur (soulte en faveur de la Région wallonne)	69 300,80 €
TOTAL	69 300,80 €

Remembrement Hotton

Dépenses

Frais de justice (honoraires avocats)	3 416,07 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 215 837,03 €)	1 183,48 €
Travaux (montant total)	354 063,93 €
TOTAL	358 663,48 €

Recettes

Soldes débiteurs (sur un montant total de 220 878,76 €)	3 626,59 €
Travaux (part non subsidiée)	141 625,57 €
TOTAL	145 252,16 €

Remembrement Lincet

Dépenses

Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives (jetons de présence et indemnités)	125,60 €
Frais de justice (honoraires avocats)	2 825,59 €
Provisions et frais d'actes (actes rectificatifs)	1 430,00 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 178 326,15 €)	168 821,83 €
TOTAL	173 203,02 €

Recettes

Soldes débiteurs (sur un montant total de 206 581,95 €)	204 199,07 €
TOTAL	204 199,07 €

Remembrement Longueville

Dépenses

Provisions et frais d'actes (actes rectificatifs)	300,00 €
Travaux (montant total)	236 472,50 €
TOTAL	236 772,50 €

Recettes

Travaux (part non subsidiée)	94 589,00 €
TOTAL	94 589,00 €

Remembrement Rèves

Dépenses

Fonctionnement des Comités et Commissions consultatives (jetons de présence et indemnités)	105,94 €
Frais de justice (honoraires avocats)	8 028,18 €
Provisions et frais d'actes (acte de mainlevée hypothécaire)	650,00 €
Soldes créditeurs (sur un montant total de 53 475,05 €)	45 798,00 €
Travaux (montant total)	1 166 723,55 €
TOTAL	1 221 305,67 €

Recettes

Frais de justice (dépens et indemnités de procédure)	6 752,12 €
Soldes débiteurs (sur un montant total de 122 447,18 €)	121 840,93 €
Travaux (part non subsidiée)	425 414,02 €
TOTAL	554 007,07 €

4.4 AMÉNAGEMENTS FONCIERS À REPENDRE *AB INITIO* AVEC DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

Remembrement Chièvres-Ath

Dépenses

Sous-traitance et études	
Assistance aux opérations	20 291,70 €
Indemnités annuelles (par suite des travaux)	270,00 €
TOTAL	20 561,70 €

4.5 AMÉNAGEMENTS FONCIERS À REPENDRE *AB INITIO* SANS DISPENSE DES FORMALITÉS PRÉALABLES

Remembrement Orp-Jauche

Dépenses

Frais de justice (honoraires + provisions avocats & indemnités)	43 933,51 €
TOTAL	43 933,51 €

La reproduction et la diffusion de ce document ou de parties de celui-ci sont autorisées,
à condition de faire mention de la source sous la forme suivante :

Rapport d'activités des Comités d'aménagement foncier 2019-2021
Direction de l'Aménagement foncier rural
SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

@ sur le site internet https://agriculture.wallonie.be/af_rapportage
vous trouverez la version électronique téléchargeable du rapport d'activités
des Comités d'aménagement foncier 2019-2021

Editeur responsable : Bénédicte Heindricks – ISSN : 2796-1400 (P) - 2796-1419 (N)
Photos et cartographie : DAFoR sauf mention contraire



COMITÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2021

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'Eau et du Bien-être animal
Direction de l'Aménagement foncier rural
Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 NAMUR (JAMBES)

www.wallonie.be



COMITÉS D'AMÉNAGEMENT FONCIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019-2021

SPW AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT
Département du Développement, de la Ruralité, des Cours d'Eau et du Bien-être animal
Direction de l'Aménagement foncier rural
Avenue Prince de Liège, 7 – 5100 NAMUR (JAMBES)

www.wallonie.be